

Site de Saint Omer
Formation initiale par apprentissage
Formation certifiante de niveau 4
Formation en bloc de compétence

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

Public :

Apprenant souhaitant développer ses compétences en techniques et pratiques en maraîchage biologique afin d'assurer la gestion d'une entreprise agricole.

Objectifs visés :

Etre capable de :

- concevoir le développement de l'entreprise,
- prendre des décisions nécessaires à son fonctionnement,
- mettre en œuvre les différentes activités de production, transformation, commercialisation de produits.

Conditions d'admission, prérequis :

- Avoir un diplôme de niveau 3 minimum (BEP, CAP...)
- Avoir 15 ans révolus après une classe de 3ème ou avoir 16 ans.
- Être âgé de 30 ans (pas de limite d'âge pour les personnes RQTH).
- Avoir le projet de signer un contrat d'apprentissage.

Modalités d'accès :

Entretien - Test de positionnement.

Délais d'accès :

Nous consulter, selon calendrier d'alternance.

Durée de l'action et modalités d'alternance :

Pour un cycle complet en apprentissage, hors VAA, formation en 2 ans avec 1200 heures de formation.

Modalités et moyens pédagogiques :

Une formation basée sur des pratiques professionnelles : assurée par des formateurs techniques ainsi que des professionnels de la branche (apport théorique, étude de cas, etc.).

Un accompagnement personnalisé :

- individualisation des parcours (selon test de positionnement, VAA, VAE),
- accompagnement de chaque stagiaire par le référent de la formation,
- autoformation, formation en distanciel,
- accompagnement possible par un formateur référent des personnes en situation de handicap et/ou en difficulté.

Des locaux adaptés :

- un établissement à taille humaine,
- plateaux techniques: une exploitation agricole de 1,4 ha en maraîchage biologique (permaculture, bio-intensif) pour la production et la vente en circuit court, une serre horticole de 750m², un tunnel froid de 600m², une chambre froide de 9m², un atelier pédagogique de maintenance de matériel agricole, une plateforme de compostage,
- exploitation en agriculture biologique,
- Centre De Ressources,
- salles informatiques,
- accès PMR.

Contenu de la formation :

C1: se situer en tant que professionnel.

C2: piloter le système de production.

C3: conduire le processus de production dans l'agrosystème.

C4: assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise.

C5: valoriser les produits ou services de l'entreprise.

UCARE :

- Réaliser les opérations de production de l'atelier plants et semences.
- Maintenance des matériels roulants et des équipements fixes mécanisés.

Dispositif d'évaluation de l'action :

Unités Capitalisables à acquérir lors d'un entretien d'explicitation d'une situation professionnelle vécue en entreprise ou en centre de formation, organisé par l'équipe pédagogique (validées par un jury officiel).

Validation du diplôme :

Validation de 7 capacités du BP REA.

Les acquis scolaires et professionnels des candidats peuvent être validés à l'entrée en formation.

Les UC obtenues restent valables à vie jusqu'à l'obtention de la totalité du diplôme.

Tarifs/Financements:

Formation gratuite par apprentissage.

Prise en charge par les OPCO.

Rémunération :

Selon statut de l'apprenti, nous consulter.

Débouchés :

Chef(fe) d'exploitation, responsable de production, chef(fe) de culture, salarié(e) agricole.

Poursuite de formation possible :

BTSA agricole, Certificats de spécialisation.

Contact :

Coordinatrice : Elsa BARBIER, mail : elsa.barbier@educagri.fr

Secrétariat : cfa.saint-omer@educagri.fr – Tel : 03 21 11 54 70

Renseignements pratiques :

- Restauration.
- Possibilité hébergement.
- Lignes de bus, gare SNCF.

Les taux de réussite aux examens de la session précédente : 100%